

## **Plateforme régionale de lutte contre les paradis fiscaux**

### **Complément d'information en réponse aux lettres aux parlementaires faites en avril 2020**

Nous tenons à vous remercier pour votre réactivité et pour les précisions que vous nous avez données.

Les rentrées fiscales liées à l'ensemble des dispositifs mis en place en 2018 restent un peu décevant (de mémoire le chiffre annoncé pour 2019 est de 10 milliards d'Euros soit moins de 10% des sommes d'évasion fiscale estimées par les services fiscaux et non démenties par le gouvernement. Les dispositifs n'apparaissent donc pas à la hauteur des enjeux.

Les décisions urgentes liées à la situation exceptionnelle de confinement nous ont motivés pour vous adresser en urgence ce courrier. Le gouvernement nous précise que la récession économique sera inévitable, "la pire depuis 1945" "comparable à 1929" lorsque nous sortirons du confinement. Parallèlement des milliards sont mobilisés pour diminuer l'impact économique de celui-ci. L'Etat aura donc besoin de rentrées fiscales nouvelles pour financer la transition écologique et solidaire, pour remettre daplomb notre système de santé, pour pouvoir faire face à la prochaine crise sanitaire, pour revaloriser toutes les professions qui se dévouent pour la collectivité sans dégrader d'autres services publics essentiels à l'unité de notre pays que sont l'éducation, la culture, la justice etc.. Jusqu'à maintenant ce sont les classes moyennes qui ont pu être les plus sollicitées excluant, de fait, une minorité d'entreprises comme d'individus qui contrôlent les flux financiers et s'enrichissent du fait de leur capacité à échapper à l'impôt à travers la fraude et l'optimisation fiscale. On constate ainsi une fuite des capitaux tant dans les pays du nord que ceux du sud. Plusieurs rapports parlementaires sont là pour le confirmer. Rien n'indique que ces fuites sont en baisse bien au contraire du fait de l'augmentation et de la rapidité des flux

Dans ce contexte, l'urgence d'apporter de l'argent frais ou des garanties aux banques ne devrait pas être dissociée d'un renforcement de leur aide pour réduire l'évasion fiscale permettant d'apporter aux Etats de nouvelles ressources indispensables à leur reconstruction.

### **Peut-on tolérer encore aujourd'hui que les banques françaises possèdent encore des filiales dans les paradis fiscaux au sens large sans se limiter à une liste plus que restreinte de la France et de l'Europe?**

Un rapport à ce sujet qui date du 16 mars 2016 (Oxfam, CCFD Terre Solidaire, Secours Catholique) reste toujours d'actualité. Les lieux d'opacité bénéficiant d'exonération de taxes ou de taxes avec un taux symbolique et qui concentrent aujourd'hui l'essentiel des mouvements financiers sont connues.. Ils sont des relais pour l'évasion fiscale et deviennent un non-sens pour le développement économique.

### **Peut-on aussi tolérer que les virements bancaires sur des sociétés écrans, sans aucune garantie sur leur activité économique réelle, soient encore possibles?**

A défaut de la suppression de ces sociétés écrans, les banques pourraient contrôler et bloquer les virements sans raisons économiques faits par ces sociétés. Les banques en ont les moyens. Elles sont aussi capables de faire un retour systématique d'informations obtenues au sujet de ces sociétés écrans auprès de la police fiscale.

### **Les banques sont-elles incluses comme intermédiaires selon l'article 7 de la nouvelle loi de 2018 et comment s'appliquent les nouvelles dispositions?**

Tout cela suppose un renforcement des services de la police fiscale avec l'appui de tous les membres du gouvernement unis pour cette cause allant vers plus de justice fiscale.

Restant à votre disposition pour poursuivre cette réflexion, n'ayant pas d'autre but que de permettre, dans le contexte que nous vivons aujourd'hui, des décisions d'urgence par le gouvernement pour que le réseau bancaire participe très concrètement à l'élimination des paradis fiscaux et à la lutte contre l'évasion fiscale.